

2e Assemblée des Assemblées des Gilets Jaunes

SAMEDI 18 MAI - ACTE 27 DES GILETS JAUNES NOUS EXIGEONS L'ANNULATION DES PEINES DES PRISONNIERS ET CONDAMNÉS DU MOUVEMENT !

Cet appel est soumis aux groupes, ronds-points ou assemblées locales de gilets jaunes, pour validation, amendement ou rejet. Ceux-ci seront rendus publics. Envoyez-les à l'adresse : inscriptionassemblee@riseup.net

« Depuis 5 mois, la répression policière et judiciaire contre le mouvement des Gilets jaunes est gigantesque. Nous comptons des milliers de blessés, 22 personnes éborgnées, 5 mains arrachées et une personne tuée. Les violences policières qui mutilent et qui tuent sont un acte d'intimidation politique, elles cherchent à nous terroriser pour empêcher d'agir : elles constituent un crime d'État. Pour justifier ce crime, le gouvernement, avec l'appui de certains médias, criminalise toutes celles et ceux qui contestent sa politique. La répression judiciaire prend la suite des violences policières pour étouffer le mouvement : 8700 gardes à vue, 2000 procès dont 1500 comparutions immédiates, près de 40% de peines de prison fermes, plus de 400 mandats de dépôt.

Ce que nous vivons aujourd'hui est le quotidien des quartiers populaires depuis des décennies. Maintenant, l'autoritarisme se généralise à toute la société. Nous, Gilets jaunes réunis en Assemblée des Assemblées à Saint-Nazaire, appelons à un énorme acte national samedi 18 mai partout en France, à l'occasion de l'acte 27.

Nous exigeons :

- L'annulation des peines des milliers de prisonniers et condamnés du mouvement des Gilets jaunes et de toutes les autres luttes criminalisées.
- L'annulation des poursuites qui pèsent sur les personnes accusées et inculpées.
- La défense des libertés publiques et des droits fondamentaux.
- La reconnaissance des centaines de personnes enfermées, dans le cadre des Gilets jaunes, des quartiers populaires et de toutes les luttes défendant le bien commun, comme les prisonniers politiques.
- L'interdiction immédiate du LBD 40 et des grenades offensives.

Nous devons résister de toute notre force contre cet autoritarisme !

Nous appelons au renforcement et à la constitution des cagnottes de soutien existantes, et des groupes de soutien juridique. Nous appelons à la constitution d'une plate-forme nationale pour recenser les cas de répression judiciaire, soutenir les inculpés, les prisonnières et prisonniers. Nous appelons au partage de tous les savoirs pour se défendre face à la répression policière et judiciaire.

Samedi 18 mai, retrouvons nous partout pour manifester et nous rassembler devant les tribunaux et les prisons ! Retrouvons-nous pour exprimer toute notre solidarité avec nos blessés, nos condamnés et leur famille.

Les Gilets jaunes de l'Assemblée des Assemblées appellent aussi à participer à la manifestation du 13 avril pour le retrait de la loi « anticasseurs ».

Cet appel sera partagé et transmis dans les groupes, les ronds-points et les assemblées générales locales pour qu'ils se l'approprient et le fassent vivre s'ils le souhaitent ! »